



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Bonnot, J.-F., Bothorel-Witz, A. & Huck, D. (1993). Les variétés de français parlées en Alsace : approches méthodologiques et analyse des premiers résultats. *Bulletin CILA*, 57, 25-44.

<https://doi.org/10.5169/seals-978131>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Jean-François P. Bonnot, Arlette Bothorel-Witz, Dominique Huck, 1993

Les variétés de français parlées en Alsace: approches méthodologiques et analyse des premiers résultats

1. Introduction

1.1. Notre objectif principal consiste moins à décrire les structures spécifiques des différentes variétés en présence, comme s'il s'agissait d'entités au moins partiellement «autonomes», qu'à mettre en évidence les stratégies de production du discours utilisées par les locuteurs dans des situations caractérisées par la co-présence d'usages linguistiques concurrents et diversement normalisés. Ainsi serons-nous amenés à envisager diverses modalités de ce que l'on peut nommer, en première approximation, la confrontation du langage dominant (ou d'autorité) avec le/les langages dominés (BONNOT 1989). Comme le souligne BOURDIEU (1982: 113), «le langage d'autorité n'est que la limite de la langue légitime dont l'autorité réside non pas (...) dans les propriétés intrinsèques du discours lui-même, mais dans les conditions sociales de production et de reproduction de la distribution entre les classes de la connaissance et de la reconnaissance de la langue légitime».

Ces «propriétés intrinsèques du discours» se fondent sur des indices linguistiques, organisés de façon hiérarchique, et entretenant des rapports complexes (BOCK 1982, BUTTERWORTH 1982, GARRETT 1988). Cette solidarité entre les niveaux d'encodage, cette *concrétion*, pour reprendre une expression de MILNER, qui implique aussi bien la phonologie que la syntaxe ou le lexique (etc.), ne peut qu'inciter à entreprendre une analyse pluridimensionnelle. Cependant, ce que BOURDIEU délimite ici, c'est un *espace linguistique différentiel*, autrement dit un ensemble de structures plus ou moins divergentes, opposant, par exemple, des variétés prestigieuses et très fortement standardisées à une constellation allant des «sous-standards» (EDWARDS et JACOBSEN 1987, MATTHEIER 1990, GEILMAN 1991, BOTHOREL-WITZ, HUCK et BONNOT 1992) aux parlers régionaux très marqués (possédant de nombreuses marques dialectales, s'étendant à un domaine géographique restreint à très restreint (CARTON 1982)) et aux usages socialement stigmatisés (LABOV 1976, 1978). Cette dimension de l'analyse est bien sûr très importante, et constitue l'une des lignes directrices que nous nous proposons de suivre. Il faut toutefois bien voir que la variation doit aussi – et surtout – être appréhendée d'une autre façon, que nous qualifierons de *dynamique*, dans la mesure où il s'agit de retracer «en temps réel» l'évolution d'indices linguistiques, et de mettre ainsi en lumière les conséquences

de la «représentation de la norme» sur les productions verbales des agents (BONNOT 1991, BONNOT et PETEY-HACHE 1985).

1.2. Plutôt que de présenter de manière superficielle une trame complète de notre projet, il nous a semblé préférable de nous limiter ici à une discussion du contexte théorique dans lequel notre hypothèse principale doit être située, et à la présentation de quelques données provenant d'une étude-pilote:

Nous nous proposons d'évaluer le degré de conscience linguistique des locuteurs au moyen de méthodes quantitatives et statistiques. Nous faisons l'hypothèse que les stratégies de production de la parole s'organisent en fonction de l'interaction complexe de variables sociales et psychologiques. Nous montrerons que la position des agents sur un axe: «socialement dominant vs. dominé» et leur insertion dans le tissu culturel local déterminent largement – quoique de façon non linéaire – les réponses aux tâches cognitives proposées.

Nous insistons sur le fait que nos résultats ont une valeur prospective: en entreprenant ce travail, nous n'avions d'autre ambition que de préciser notre champ d'investigations et de définir plus rigoureusement la conception de nos expériences.

1.3. Notre expérimentation se fonde d'abord sur la notion de *tâche cognitive* et de «charge» cognitive (*cognitive load*): on a clairement démontré, à partir de paradigmes expérimentaux extrêmement divers, que la complexité intrinsèque d'une tâche linguistique ou non linguistique, ainsi que ses conditions de présentation, avaient une incidence sur la performance de l'exécutant. L'un des paramètres les plus importants est sans doute le nombre d'opérations à effectuer, simultanément ou séquentiellement: FORD et HOLMES (1978) ont montré que la présence d'une tâche secondaire (réponse à la présentation de stimuli sonores) s'ajoutant à une tâche de production de parole, avait un effet significatif sur les temps de réaction pour certains types d'énoncés (voir aussi POWER 1986 et CAMPBELL et coll. 1991). La sélection du type d'information constitue un autre facteur fondamental (LEVELT 1989: 128): dans une expérience restée célèbre, GOLDMAN-EISLER (1968) a observé que la production de la parole était plus fluide (présence d'un nombre moins important de pauses silencieuses) lors de la description simple de dessins que lors de leur interprétation. REYNOLDS et PARVIO (1968) ont constaté que les pauses étaient plus fréquentes dans une tâche consistant à définir des mots abstraits que dans une tâche de définition de mots concrets. De même, les travaux de GOOD et BUTTER-

WORTH (1980) indiquent que la description d'un trajet connu est plus aisée (débit plus lent, mais présentant moins d'hésitations) que la description d'un trajet moins familier. On peut donc conclure, avec LEVELT (1989), à l'existence d'une relation assez directe entre la complexité cognitive et la qualité du microplanning (exécution plus ou moins fluente de l'énoncé).

1.4. Nous suggérons que l'introduction de contraintes cognitives de plus ou moins haut niveau provoquera l'émergence de marqueurs linguistiques – et notamment de marqueurs phonologiques – permettant d'apprécier la proximité (ou l'éloignement) du sujet par rapport aux variétés qu'il utilise. Un locuteur peut évidemment disposer de plusieurs variétés, que l'on peut définir comme des structures non monolithiques, quoique dotées d'un «noyau de stabilité» (BOTHOREL-WITZ et coll. 1992). Les sujets bilingues constituent de ce point de vue une population particulièrement intéressante: GROSJEAN (1989) fait justement remarquer que les processus d'encodage auxquels fait appel le bilingue sont relativement spécifiques. GROSJEAN souligne que même en «mode unilingue», il est rare que la désactivation de l'autre système soit totale, ce qui favorise l'apparition d'interférences «statiques» (permanentes) et «dynamiques» (intrusions «accidentelles» de l'autre langue). OBLER (1984: 206) considère que les bilingues ont recours à des processus de production et de perception qui s'organisent au sein d'un espace où les bornes extrêmes sont excentrées: «there is a broader range of perceptual uncertainty for the bilinguals than for either group of monolinguals – specifically, a broader range of acoustic stimuli which they may label either *p* or *b* (...) For the production task [the maximization of extremes] serves to optimally differentiate a distinctive feature dichotomy; for the perception task, it serves to extend flexibility of interpretation.» Cette variabilité est également attestée dans les productions d'apprenants d'une langue seconde: BONNOT et SPA (1988) ont travaillé sur les interférences phonétiques produites par des étudiants néerlandophones apprenant le français, et ont suggéré que la mouvance phonétique observée – une consonne pouvant recevoir plusieurs réalisations dans le cadre d'une même tâche de production – était attribuable à l'application cyclique (ordre d'application indifférent) de règles d'interlangue. On peut penser que les locuteurs bilingues (alsacien-français) disposent d'un système relativement analogue, quoique évidemment plus stable que celui d'apprenants. Si, comme nous le pensons, certaines zones de leur espace phonologique obéissent à une *logique floue* (ce qui n'est en aucun cas synonyme de «désorganisation»), on peut penser que l'on obtiendra des productions interférentielles d'autant plus nombreuses que la complexité cognitive de la tâche sera plus importante: dans une très intéressante étude

portant sur 497 enfants d'âge préscolaire de la région de Haguenau (Bas-Rhin), CHEVRIE-MULLER et coll. (1987) ont mis en évidence des différences significatives dans les performances verbales entre sujets bilingues (alsacien-français) et sujets unilingues (français), ces derniers obtenant de meilleurs résultats. Ces différences touchent surtout les tâches les plus complexes: répétition de mots difficiles, dénomination d'images, répétition de phrases, mise en évidence du lien narratif existant entre plusieurs scènes constituant une histoire. Par contre, les bilingues obtiennent de meilleurs résultats (quoique non significatifs) lorsqu'il s'agit de répondre à des questions (type «qu'est-ce...»).

1.5. D'autre part, KLEIBER (1985) observe que certaines caractéristiques du français parlé en Alsace ne peuvent être interprétées comme des interférences générées par le contact de systèmes linguistiques non apparentés; on peut s'attendre à ce que la production de ce type de déviations soit favorisée par le *degré de sécurité linguistique* des agents. BOURDIEU écrit très justement que «le fait de la légitimité linguistique réside précisément en ce que les dominés sont toujours *virtuellement justiciables* de la loi officielle, même s'ils passent toute leur vie, à la façon du voleur dont parle WEBER, hors de son ressort» (souligné par BOURDIEU, op. cit. p. 67). Le *rapport à la norme* devrait donc largement conditionner les stratégies de production. Il paraît toutefois utopique d'espérer trouver une parfaite correspondance entre les stratégies des informateurs et leur statut social et culturel. LABOV (1975, 98) adopte une position très radicale, lorsqu'il indique que les caractéristiques personnelles («idiosyncratic dialects») doivent, pour l'essentiel, être considérées comme des artefacts produits par les conditions expérimentales et les modalités de mise en oeuvre du discours. Nous pensons en effet qu'il est souvent possible de mettre en évidence des stratégies individuées – quoique néanmoins surdéterminées par le contexte social (BONNOT et PETEY-HACHE 1985). C'est ce que suggérait SAPIR (1932) lorsqu'il écrivait que «le lieu (locus) psychologique véritable d'une culture est l'individu ou une liste nominative d'individus, et non pas un groupe économique, politique ou social. «Individu» ne désigne pas simplement ici un organisme biologique (...) il s'agit de cet univers de formes, de significations et de conduites symboliques qu'un individu tantôt connaît et dirige, tantôt perçoit intuitivement et laisse faire, tantôt ignore et subit» (p.97). Il semble possible de parler – comme le fait LÜDI (1992, 70) à propos des Romands de Bâle – d'un *système identitaire*, certaines parties de ce champ linguistique et culturel pluridimensionnel (BOTHOREL-WITZ et coll. 1992) étant plus stratifiées que d'autres ou, si l'on préfère, plus soumises d'une part aux influences de «classes» (dans le sens que BOURDIEU donne

à ce mot), et d'autre part à ce que l'on pourrait appeler les «réseaux de solidarité». MARKEL (1990) souligne en effet, à la suite de BROWN et GILMAN (1960) que «the dimension of solidarity (...) can exist between interlocutors regardless of the power relationship between them» (voir aussi FLAMENT (1987) pour une approche psychologique).

1.6. Nous confronterons nos conclusions aux résultats d'enquêtes (questionnaires) dont le but est de caractériser la conscience linguistique *de manière qualitative* (HUCK et BOTHOREL-WITZ 1990, 1992). Notons enfin que cette étude devrait permettre de mieux délimiter les variétés de français parlées en Alsace et surtout d'en préciser les structures nucléaires (i.e. les zones de plus grande stabilité phonologique, lexicale, etc.).

2. Méthode

2.1. L'étude proprement dite portera sur une population de 60 locuteurs âgés de 45 à 55 ans environ. Cette tranche d'âge a été retenue en raison du fait que ces agents sont généralement parvenus à une période de maturité intellectuelle et professionnelle, que leurs choix linguistiques sont clairs et que, plus généralement, leur habitus socio-culturel est bien défini (MATTHEIER 1987). Cette population sera divisée en deux échantillons principaux: un groupe de 30 dialectophones et un groupe de 30 francophones n'ayant aucune connaissance du dialecte, et servant de groupe témoin. Chaque groupe sera composé pour moitié d'hommes et pour moitié de femmes. De plus, nous recruterons les sujets (groupe dialectophone et groupe témoin) en fonction du niveau d'études: nous formerons trois sous-ensembles: (a) locuteurs ayant quitté l'école à 14 ou 15 ans; (b) locuteurs ayant reçu une formation secondaire; (c) locuteurs ayant effectué au moins 3 années d'études supérieures.

2.2. L'étude-pilote est divisée en deux parties, en vue de mettre au point le protocole définitif permettant de tester les aspects cognitifs et les aspects sociaux (ou psycho-sociaux) de notre hypothèse principale.

2.2.1. La première partie du test est composée de plusieurs tâches, présentant *divers niveaux de contraintes cognitives*: L'informateur doit d'abord parler librement de son travail et de ses occupations quotidiennes. Nous lui demandons ensuite de lire un récit assez bref (550 mots), présentant un certain nombre de variables phonétiques «cachées» (cf. LABOV 1976) et susceptibles de faire surgir des marqueurs socialement stratifiés. Le sujet doit également lire trois textes très courts: le premier est représenta-

tif du français standard écrit, le second d'un français parlé relativement non marqué, le troisième enfin, comporte un nombre important d'expressions argotiques. On demande au sujet de situer son français par rapport à ces textes. Le test se poursuit par la présentation de deux cartes postales anciennes (1910-1915), qu'il s'agit de décrire *et* d'interpréter: la première carte représente un ange empêchant deux enfants de tomber dans un puits; la seconde représente la France, avec un bonnet phrygien, étendant les bras, dans un geste à la fois protecteur et tutélaire, au-dessus de l'Alsace et de la Lorraine (deux jeunes filles en costume traditionnel). Enfin, le sujet doit décrire sa maison ou son appartement. Cette dernière tâche sera remplacée par l'épreuve plus facile à contrôler de la description des parcours familiers vs. peu connus (BUTTERWORTH et GOOD 1980).

L'interprétation des résultats devra tenir compte de la différence considérable existant entre ces tâches: ZATTORE (1989) souligne que les compétences linguistiques des sujets bilingues ou multilingues ne sont pas nécessairement identiques, s'agissant de L1, de L2, de Ln. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un «déséquilibre» au sens classique, qui toucherait toutes les composantes de L2, L3, etc., mais plutôt du fait que *certaines tâches* sont accomplies plus aisément que d'autres. Ainsi, les sujets pourront se sentir plus à l'aise pour la lecture d'un texte que pour une tâche de compréhension verbale (etc.)

2.2.2. Dans la seconde partie du test, nous présentons un *questionnaire lexical*. L'écoute de 6 enquêtes préliminaires, réalisées par des étudiants du département de dialectologie de Strasbourg II, nous a permis de dresser une liste de 157 mots français, en rapport, dans le discours des sujets (tous dialectophones, mais volontairement choisis de façon aléatoire) avec la situation linguistique en Alsace: il peut s'agir de jugements de valeur sur les variétés en présence, de qualification du contexte d'utilisation, de remarques sur la situation socio-culturelle de l'agent, etc. La liste a été constituée par tirage au sort de tous les items. Cette liste sera soumise aux sujets (groupe dialectophone et groupe témoin), avec la consigne suivante: «certains mots composant cette liste ont un rapport avec le fait de parler alsacien et avec l'Alsace, avec le fait de parler allemand et l'Allemagne, avec le fait de parler français et la France. D'autres n'en ont aucun. Si vous ne connaissez pas un mot, dites-le (une colonne est prévue à cet effet). Vous devez donner une réponse et une seule pour chaque mot.» Le questionnaire est lu par l'expérimentateur, afin d'éliminer d'éventuels effets parasites attribuables à une lecture effectuée par le sujet (bons lecteurs vs. lecteurs moins efficaces, influence de la graphie, etc.) et afin de conserver à l'ensemble du test son caractère oral.

Lorsque le test est terminé, l'expérimentateur pose quelques autres questions, puis revient à la tâche précédente et demande au sujet de restituer, de mémoire, le plus grand nombre possible de mots classés par lui dans la catégorie «alsacien».

2.2.3. Les résultats prospectifs que nous présentons ici proviennent de deux sujets parfaitement dialectophones de la région de Strasbourg, auxquels nous avons administré l'ensemble du protocole. Il s'agit d'un couple, l'homme (Richard) étant âgé de 51 ans, et la femme (Suzanne) de 49 ans. Ces locuteurs (désormais RD et SD) ont quitté l'école à 14 ans. Par ailleurs, nous avons demandé à cinq sujets-témoins, excellents lecteurs et parlant un français non marqué, de lire les quatre textes. Ceci nous a permis de déterminer une «segmentation canonique» provisoire de la partie lecture de notre test. Dans l'étude définitive, nous étalonnerons le test pour les différentes tâches, y compris pour le discours spontané (sur la différence entre discours spontané et discours familier, voir LABOV 1976), et pour chacun des 3 niveaux d'études, afin de pouvoir comparer les productions «verticalement» (comparaison des niveaux 1 à 3, à l'intérieur de l'ensemble des dialectophones et de celui des non-dialectophones) et «horizontalement» (comparaison d'un même niveau d'études pour les deux groupes). Enfin, nous avons présenté le test lexical à trois enseignants-chercheurs en sciences du langage (AL, BL, LL) non dialectophones, afin de disposer aisément d'une opposition maximale, à la fois en ce qui concerne le plan socio-culturel et l'attitude face à un tel questionnaire. Il va de soi que cette procédure n'est pas définitive.

3. Résultats et discussion

3.1. Variables phoniques dépendantes

Comme dans l'étude portant sur le français régional de Montbéliard (BONNOT et PETEY-HACHE, 1985) nous distinguerons d'une part des *variables régionales*, caractérisant spécifiquement un parler ou un groupe de parlers et d'autre part des *variables générales* caractérisant de façon beaucoup moins limitative un grand nombre de variétés. Nous faisons l'hypothèse que ces variables se comporteront, au moins dans certains cas, comme des marqueurs efficaces permettant de situer les sujets dans un espace commun à trois dimensions: (a) proximité / éloignement du dialecte, (b) statut social et niveau d'études, (c) comportement dans les épreuves de type cognitif. Il nous paraît préférable de parler d'un espace «commun» plutôt que de 3 plans distincts, dans la mesure où l'on peut prédire une interaction, dont

l'ampleur et la nature exactes restent à préciser, des dimensions (b) et (c). La transcription a été réalisée de façon auditive par les auteurs (phonéticiens et dialectologues très expérimentés). Nous n'excluons pas d'avoir recours à une analyse instrumentale, qui nous permettrait notamment de mesurer les durées de pauses.

3.1.1. au plan segmental et syllabique:

* *variables régionales*: présence / absence d'aspiration pour les occlusives sourdes; désonorisation partielle ou totale des consonnes corrélatives sonores; lénition (sonorisation) des consonnes sourdes corrélatives; modifications de timbre et de durée: en particulier, modifications d'aperture des voyelles mi-ouvertes.

* *variable générale*: effacement total ou partiel vs. maintien de (R) en position finale postvocalique: [-VR #], et en position finale postconsonantique: [-VC₁R #]. Les parenthèses autour de (R) signifient qu'il s'agit d'une variable sociolinguistique (LABOV 1976). La transcription utilisée ne préjuge nullement de la nature articulatoire-acoustique de la consonne. Dans une première phase de la recherche, nous regrouperons dans une même catégorie les cas d'effacement total de (R) et les cas d'effacement partiel (il subsiste une marque phonétique: souffle, prolongation vocalique, etc.)

3.1.2. au plan prosodique:

* *présence d'accents de mot*: Comme l'observe PHILIPP (1967) «c'est probablement l'accentuation caractéristique du bilingue alsacien qui le «trahit» plus que toutes les autres interférences.» Ces accents peuvent porter sur toutes les syllabes du mot (à l'exception de celles comportant un «e» instable). Il arrive fréquemment que les sujets dialectophones de la tranche d'âge retenue (45-55 ans) prononcent avec un surcroît d'énergie – par comparaison avec un locuteur utilisant le français standard – une syllabe finale de groupe. Il nous a donc paru justifié de verser ces occurrences dans la catégorie des accentuations interférentielles. Ce comportement pourrait constituer une innovation phonétique: en effet, les productions de sujets plus âgés montrent que l'accent le plus intense frappe ordinairement la première syllabe du mot.

* *Les pauses*: on sait que les pauses sont de précieux marqueurs en ce qui concerne les processus psycholinguistiques d'encodage du discours (ROCHESTER 1973, CLARK et CLARK 1977, BEATTIE 1980, BUTTERWORTH 1980, GREENE et CAPPELLA 1986), que leur distribution varie, dans une certaine mesure, en fonction du statut socio-culturel du sujet (BOURY et BONNOT 1989) et qu'il existe des différences interlinguistiques importantes, no-

tamment s'agissant du français et de l'allemand (RAUPACH 1980) ou du français et de l'anglais (GROSJEAN et DESCHAMPS 1975). Nous avons transcrit les pauses en tenant compte de trois catégories: a) Pauses importantes, matérialisées par un silence ou par un «remplissage sonore» (silent vs. filled pauses). Les fonctions des pauses silencieuses et sonores sont assez différentes (cf. MACLAY et OSGOOD 1959; DUEZ 1982; FORD 1982) et nous en tiendrons compte dans une seconde partie de l'étude. Nous transcrivons /// et //. b) Pauses brèves, caractérisées par un très court silence ou remplissage. Nous transcrivons /. Enfin, nous tenons compte des pauses virtuelles, correspondant à des ruptures intonatives majeures. Nous transcrivons (/). Une séquence de parole délimitée par deux pauses, importantes ou brèves, peut contenir plusieurs syllabes accentuées, s'agissant des productions des deux sujets dialectophones SD et RD.

3.2. Analyse du texte n° 1

Il n'a pas été possible d'analyser en détail l'ensemble des données de l'étude-pilote. Nous avons choisi de présenter ici des résultats provenant de la lecture du 1er texte, qui contient une accumulation de variables phonétiques.

3.2.1. planification des pauses et accentuation

La probabilité d'occurrence d'une pause peut être déterminée, au moyen d'un indice de *convergence des pauses*: le tableau 1 fournit une illustration pour les 5 sujets-témoins «bons lecteurs» (T1 à T5). Nous considérons que le degré de prédictibilité d'une pause est directement fonction du nombre de sujets adoptant une même stratégie.

Tableau 1

Convergence pour <i>n</i> sujets	Total pauses	comportant au moins une pause brève
5 sujets	75	26
4 sujets	9	4
3 sujets	4	4
2 sujets	6	4
1 sujet	22	11

L'indice «convergence des pauses pour *n* sujets» permet de disposer d'une segmentation canonique pour les divers documents écrits du test. Certaines segmentations sont retenues par les 5 sujets; d'autres par 4 seulement (etc.) On a tenu compte de la présence des pauses brèves et virtuelles. Avec certaines modifications (rapports pauses/mots, pauses/propositions, etc.), cette procédure est également utilisable pour d'autres types de productions orales (discours spontané par exemple). Document n° 1 «A la gare de Mulhouse».

Tableau 2

Sujet	total des pauses	pauses brèves	pauses importantes
SD	123	44	79
RD	106	37	69
T1	97	17	80
T2	92	27	65
T3	81	13	68
T4	105	3	102
T5	87	17	70

SD, RD: sujets dialectophones. T1-5: sujets-témoins bons lecteurs. Lecture du document n° 1.

Cet étalonnage devra être fait pour les 3 niveaux d'études ainsi que pour les dialectophones vs. non dialectophones. Voici un exemple tiré du document 1 (les chiffres 1 à 5 désignent les 5 sujets-témoins; les chiffres en caractères gras signalent les pauses importantes, silencieuses ou remplies):

«Il s'est déjà retrouvé [2] une ou deux fois à l'ombre [12345] coups et blessures [12345] c'est ce qu'a dit le juge [12345] lui [1245] il ne savait pas quoi répondre [12345] il voit ça comme un sport [12345] et puis [45] il pense...»

Cet indice devrait nous fournir une «cartographie» de l'utilisation des pauses en lecture, doublement structurée en fonction de l'appartenance socio-culturelle de l'agent, et en fonction de la nature du texte. La comparaison des productions des sujets SD et RD et de celles des témoins T1 à T5 met en évidence des stratégies assez différentes (tableau 2). Les lectures des sujets dialectophones sont plus segmentées que celles des sujets-témoins, la différence entre les groupes résidant essentiellement dans une utilisation plus importante des pauses brèves et virtuelles: on sait que les locuteurs dialectophones utilisent volontiers en français, un patron rythmique composé de séquences relativement brèves (PHILIPP 1967). La présence d'un grand nombre d'accentuations interférentielles chez SD (133) et RD (123) contribue largement à expliquer ce phénomène. Toutefois, il faut également tenir compte du fait que le rapport à l'écrit de ces agents est certainement beaucoup moins naturel (faible niveau de scolarisation) que celui des locuteurs T1 à T5. Si l'on considère ces données avec un peu plus d'attention (tableau 2), on constate cependant que les 5 sujets-témoins ne font pas preuve d'une stratégie homogène: ainsi T4 et T3 utilisent des modes de segmentation très différents, non seulement s'agissant du nombre total de pauses (105 et 81) mais également en ce qui concerne la répartition des pauses brèves et virtuelles (3 et 13) et des pauses importantes (102 et 68).

Les données du tableau 3 précisent les différences entre les locuteurs du groupe-témoin (nous éviterons de parler de profils idiosyncrasiques en rai-

son du petit nombre de sujets). On voit par exemple que T1 et T4 qui appliquent une procédure de segmentation assez intensive, placent fréquemment les pauses à des endroits qui ne sont pas retenus par les autres informateurs (cf. notamment la colonne «1 locuteur»).

Tableau 3

	T1	T2	T3	T4	T5
1 locuteur	9	3	0	9	1
2 locuteurs	1	3	0	5	3
3 locuteurs	4	3	0	4	1
total	14	9	0	18	5

Le tableau indique les cas où un sujet (T1-5) est seul à produire une pause (1^{re} colonne) et les cas où un autre locuteur (2^e colonne) ou deux autres locuteurs (3^e colonne) appliquent la même stratégie. Par exemple, à 9 reprises, T4 est seul à produire une pause. Dans 5 cas, un autre sujet place une pause au même endroit que T4 (etc.). Lecture du document n° 1.

Ceci montre clairement que, même pour calibrer des textes lus, on ne peut se contenter de travailler sur de très petits échantillons, dans la mesure où la variabilité inter-locuteurs a bien des chances de prendre le pas sur les caractéristiques de groupe.

3.2.2. Marqueurs phonétiques

* *Comportement de (R) final*: Les deux sujets dialectophones (RD et SD) manifestent une tendance particulièrement marquée à la conservation de (R) final (tableau 4). L'effacement partiel ou total est surtout attesté en position postvocalique. Les sujets-témoins (T1-5) réagissent diversement face à cette variable; en général l'effacement est plus important que chez RD et SD. Le témoin T2 efface cependant fort peu (7%). Il s'agit d'une femme (études supérieures) s'exprimant dans un français parfaitement standard. Toutefois, cet agent est d'origine alsacienne, parle couramment le dialecte et possède un [R] pharyngal sourd. Il faudra donc veiller à ce que notre échantillon-témoin définitif (pour les 3 catégories socio-culturelles) ne comporte *aucun* locuteur d'origine alsacienne. Cette précaution est nécessaire, car la qualité acoustique du [R] postérieur de certains sujets originaires d'Alsace est très particulière. Ne pas tenir compte de ce fait introduirait un biais dans l'expérimentation. On peut néanmoins établir un parallèle - avec les réserves faites plus haut - entre cette stratégie conservatrice de SD et RD et une tendance identique observée en français de Montbéliard pour certains agents, plus tournés vers le «pôle rural» que vers «le pôle urbain» (BONNOT et PETEY-HACHE 1985; sur le transfert de marques de prestige de la zone rurale à la zone urbaine, cf. FRAZER 1983).

* *Marques phonétiques régionales*: par définition, ces marques ne peuvent être collectées qu'au sein du groupe des dialectophones. SD et RD produisent de nombreuses interférences très intéressantes (durée et timbre des voyelles notamment), que nous ne pouvons examiner ici. Nous nous contenterons de donner les valeurs concernant les aspirations et les désonorisations (tableau 5). Il semble possible de suggérer (de façon provisoire) que le marqueur phonétique «régional» le plus sensible est la désonorisation: en effet, le nombre d'aspirations est identique, et nous avons vu que les marques accentuelles interférentielles ne différaient que fort peu (SD:133, RD:123). Bien entendu, il conviendra de préciser la valeur sociolinguistique de cette variable et de comparer avec les cas «symétriques» de lénition.

Tableau 4

	VR #	CR #	Total
T1	19	4	23 (33%)
T2	3	2	5 (7%)
T3	12	4	16 (23%)
T4	5	5	10 (14%)
T5	10	0	10 (14%)
RD	5	1	6 (8.5%)
SD	6	2	8 (11%)

Suppressions partielles et totales de (R) en position finale postvocalique et postconsonantique. Lecture du document n° 1 par les sujets-témoins T1 à T5 et par les sujets SD et RD. Ce texte comporte 70 (R) en position finale, dont 41 [VR #] et 29 [CR #].

Tableau 5

	aspirations	désonorisations
SD	25	78
RD	23	31

Lecture du document 1 par SD et RD: nombre d'aspirations et de désonorisations (occlusives et constrictives).

3.3. Test lexical

Cette partie du test a été administrée aux deux sujets RD et SD et aux trois linguistes AL, BL et LL. Nous considérerons successivement les cas où il y a unanimité (5 jugements convergents), et les cas où 4 sujets, puis 3 sujets seulement sont d'accord.

3.3.1. Convergence des jugements

* 18 mots sont classés par tous les agents dans une même catégorie. 13 items renvoient à des référents clairement en rapport avec la région et la campagne et sont classés dans la rubrique «alsacien»: *folklore, coutumes, traditions, artisanat, rural, région, campagne, dialecte, patois, chou, choucroute, colombages, sapin*. 3 mots en rapport avec l'institution scolaire sont placés sans hésitation dans la rubrique «français»: *dictionnaire, enseigner, école*. Enfin, 2 mots sont perçus comme n'ayant aucun rapport avec la situation linguistique: *rejeter, appauvrissement*.

* 38 mots sont classés par 4 sujets dans une même catégorie: dans 12 cas, des lexèmes ressentis comme ayant un rapport avec la situation locale (religion, culture, artisanat) sont affectés à la rubrique «alsacien»: *église, voisins, accent, boulanger, paysans, cultivateurs, tourisme, maison, brassage, rivière, fontaine*. 4 mots en rapport avec des comportements normalisés supra-régionaux et avec le cadre français, sont qualifiés de «français»: *écriture, culture, administration, politesse*. 2 mots font penser à la catégorie «allemand»: il s'agit de *boche* et *étrangers*. Enfin, 19 mots n'évoquent rien de spécifique. La plupart de ces derniers ont cependant été utilisés par les locuteurs de la pré-enquête pour parler de la situation alsacienne. C'est par exemple le cas pour: *éviter, disparition, utile, traumatiser, bon, courant, perpétuer*.

* 101 mots, très divers, font l'objet d'un même classement par 3 sujets.

3.3.2. Regroupement des locuteurs

Dans les cas où 3 ou 4 locuteurs affectent un mot à une même catégorie (autrement dit, lorsqu'il n'y a pas unanimité), il est intéressant de savoir si ce résultat est obtenu par convergence des jugements des sujets appartenant à un même groupe (i.e. SD+RD et AL+BL+LL).

* Pour l'ensemble «4 locuteurs», sur un total de 38 occurrences, les 3 linguistes opèrent des choix identiques dans 30 cas et les dialectophones dans 8 cas seulement. Ce résultat ne nous paraît pas devoir être interprété comme l'indice d'une solidarité culturelle entre les 3 sujets linguistes, mais plutôt comme la marque d'une structuration lexicale préexistante: beaucoup de ces mots évoquent des concepts stéréotypiques pour ces spécialistes du langage.

* Pour l'ensemble «3 locuteurs», sur un total de 101 occurrences, l'accord RD+SD est réalisé dans 31 cas et l'accord AL+BL+LL dans 10 cas. Il semblerait que l'on aborde, avec cette série, des lexèmes moins faciles à catégoriser pour les linguistes. Nous donnons les deux listes ci-dessous:

- liste RD+SD: «Français»: *beau, changement, site, habiter, perfectionner, travail, actualités, étudier, politique, identité, château-fort, chic, écrivain, grammaire, amis, apprendre, Europe*. «Alsacien»: *parents, grand-mère, grand-père, frontalier, mairie*. «Aucun rapport»: *jument, manque, horrible, mort, mourir, officiel, regain, caractéristiques, intonations*.
- liste AL+BL+LL: «Alsacien»: *site, accueillir, habiter, typique, sauvegarder, caractéristiques, intonations*. «Aucun rapport»: *damier, travail, Europe*.

Six mots font l'objet d'un accord AL+BL+LL d'une part et RD+SD d'autre part:

Tableau 6

	français	alsacien	aucun rapport
«site»	RD SD	AL BL LL	
«habiter»	RD SD	AL BL LL	
«travail»	RD SD		AL BL LL
«caractéristiques»		AL BL LL	RD SD
«intonations»		AL BL LL	RD SD
«Europe»	RD SD		AL BL LL

Répartition des options «français, alsacien, aucun rapport» pour les 6 mots du questionnaire lexical pour lesquels on observe une convergence RD+SD (dialectophones n'ayant pas fait d'études) et AL+BL+LL (linguistes).

Il ne fait guère de doute qu'ici également, les 3 linguistes se déterminent d'abord en fonction de connaissances préalables ou plutôt en fonction de ce que l'on pourrait appeler une «imagerie ethno-dialectale». Au contraire, pour RD et SD qui sont des Alsaciens dans l'âme (SD déclare qu'elle se sent plus alsacienne que française), *site* et *travail* sont éminemment «français», renvoyant à un ailleurs prestigieux et officiel.

* Enfin, nous avons relevé trois mots, pour lesquels il y a absence maximale de convergence (les jugements sont répartis dans 4 catégories). Il faut toutefois convenir que ces résultats sont fortement biaisés par la stratégie de LL, qui choisit de classer *territoire, la poste* et *peuple* dans la catégorie «allemand».

Tableau 7

	allemand	français	alsacien	aucun rapport
«territoire»	LL	RD	AL BL	SD
«la poste»	LL	RD AL	BL	SD
«peuple»	LL	AL	RD	BL SD

3.3.3. Rappel des mots du test lexical

38 mots ont été rappelés par les 5 sujets (RD, SD, LL, BL, AL). Le nombre restreint de locuteurs ne permet pas de dégager de véritables tendances; de plus, un grand nombre de mots ne sont rappelés que par un seul sujet. On notera cependant que 2 mots ont été cités par 4 personnes (*dialecte, coutumes*) et 6 mots ont été rappelés deux fois (*choucroute, tradition, maison, langue, (s')adapter, costumes*). Le mot *costumes* n'existe pas dans le test. Sa présence est certainement liée à la nature stéréotypique du référent, mais aussi au fait qu'il existe un effet de facilitation, dû à la similarité phonétique avec *coutumes*.

Il semble exister un rapport – à préciser – entre les mots rappelés et la convergence des jugements, établie dans la 1ère partie du test lexical (voir 3.3.1.). Ainsi, les mots *dialecte, coutumes, choucroute, tradition*, ont été unanimement classés dans la rubrique «alsacien». Le mot *maison*, rappelé deux fois, a été classé de la même façon par quatre sujets.

4. Conclusion

4.1. Nos données montrent d'abord qu'il n'est pas aisé de conjuguer les approches psycholinguistique et sociolinguistique: en effet, la difficulté essentielle consiste à définir et à traiter un nombre suffisant d'indices, sensibles au contexte social, susceptibles d'évoluer en fonction d'une gradation des contraintes cognitives imposées aux sujets, et bien sûr, capables de mesurer les positions des agents au sein du champ de la conscience linguistique. Ces indices doivent permettre d'apprécier objectivement le «degré de confiance linguistique» des informateurs vis-à-vis des variétés en présence. De nombreux chercheurs se sont penchés sur ces questions, qu'il s'agisse d'analyser les marqueurs identitaires et les relations intergroupes (LÜDI 1986, 1992) la «loyauté» linguistique des agents et la solidarité de groupe ou de classe (TRUDGILL 1974, MÜNSTERMANN 1989, EDWARDS 1982), les stratégies d'hypercorrection (LABOV 1976, BONNOT et PETEY-HACHE 1985) et les marques transcodiques (LÜDI 1987), ou bien encore – et cette énumération n'est en aucun cas exhaustive! – les réactions subjectives des agents et le rôle des «normes voilées» (LAMBERT et coll. 1966, GOVAERT-GAUTHIER 1979). Cependant, on n'a que très rarement abordé le problème de l'identité linguistique et des stratégies de production dans un contexte de concurrence entre variétés et/ou usages, *en se plaçant délibérément au coeur d'une interface psycho-sociale*. Nous admettons donc, à la suite de DOISE (1990: 122) que «le marquage social consiste en une correspondance entre, d'une part,

des relations cognitives à établir, et, d'autre part, des normes régissant un partage entre des individus en interaction réelle ou symbolique».

4.2. Bien entendu, pour que nos données puissent être validées statistiquement, nous devons disposer d'un échantillon non seulement assez vaste, mais encore soigneusement équilibré: il faudra notamment éviter que les groupes-témoins comportent des sujets d'origine alsacienne: bien que les productions de ces locuteurs *puissent être apparemment dépourvues de toute caractéristique interférentielle ou simplement régionale*, une analyse fine met en évidence la persistance de certains traits segmentaux ([R]) et prosodiques (segmentation). Le corpus lui-même devra être revu, de façon à mettre davantage l'accent sur la progression des contraintes cognitives; il conviendra en particulier d'ajuster les épreuves de description et d'interprétation. S'agissant du test lexical, il sera sans doute plus efficace de modifier la procédure de rappel, en pratiquant un regroupement de certains lexèmes – choisis par l'expérimentateur – par catégories (français/alsacien/ aucun rapport) et en demandant au sujet de restituer les mots figurant *à l'intérieur de chaque ensemble*. Cette procédure devrait non seulement permettre une vérification des choix des locuteurs, mais pourrait également apporter des renseignements inédits sur certains processus de la *mémoire de travail* (BADDELEY 1986) et en particulier sur *l'empan mnésique* (RICHARD 1987): en effet, on peut penser que certaines catégories (alsacien ou français par exemple) feront l'objet d'un rappel plus efficace que d'autres, en fonction du degré d'investissement mental de l'agent¹.

4.3. Nos résultats préliminaires suggèrent que les *variables prosodiques* que nous avons retenues sont sensibles à cette double articulation cognitive et sociale. Nous avons d'ailleurs montré dans une autre contribution (BOURY et BONNOT 1989) que les pauses (et en général les diverses formes d'hésitations) – dont la présence est nécessaire à l'encodage d'une séquence de parole – étaient d'intéressants marqueurs sociolinguistiques en discours spontané; dans le cas présent, leur programmation devrait être conditionnée à la fois par l'appartenance du locuteur à un groupe socio-culturellement et linguistiquement définissable (dominant vs. dominé; dialectophone vs. non dialectophone; proximité vs. éloignement de la norme, etc.) par la nature de la tâche (lecture, description et interprétation de dessins, discours spontané, etc.) et par sa complexité syntaxique (PACCIA-COOPER et COOPER 1981). Il devrait en aller un peu différemment en ce qui concerne les *marqueurs phonologiques* (comportement de (R), désonorisation, etc.). En effet, il est probable que l'organisation de ce type de variables est largement déterminée par ce que LABOV (1976) appelle les *styles contex-*

tuels, c'est à dire par l'inscription du sujet dans un mode communicationnel plus ou moins formel. Les effets produits par la complexité *intrinsèque* de la tâche pourraient alors n'être que secondaires.

Département de Linguistique Générale JEAN-FRANÇOIS P. BONNOT
et URA CNRS 668
Département de Dialectologie Alsacienne ARLETTE BOTHOREL-WITZ
et GDR CNRS 09 «Atlas Linguistique DOMINIQUE HUCK
d'Alsace»
Université de Strasbourg II
22, rue Descartes
F-67084 Strasbourg

Remerciements

Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'appel d'offres *Genèse de la norme* financé par le Ministère de l'Education nationale, le Ministère de la Justice et le CNRS.

1 Nous remercions vivement Christian Abry pour cette suggestion.

Références

- BADDELEY, A. (1986): *Working Memory*, Oxford, Clarendon Press.
BEATTIE, G. W. (1980): «Encoding units in spontaneous speech: some implications for the dynamics of conversation» in *Studies in Honour of Frieda Goldman-Eisler*, 131-134, La Haye, Mouton.
BOCK, J. K. (1982): «Toward a cognitive psychology of syntax: information processing contributions to sentence formulation», *Psychological Review* 89, 1-47.
BONNOT, J.-F. P. (1989): «Quelques remarques à propos de la variation phonétique et des influences normalisatrices étudiées à travers divers glossaires et essais. Application au français régional de Montbéliard», *19^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Saint-Jacques de Compostelle, à paraître dans les actes.
BONNOT, J.-F. P. (1992): «Existe-t-il un français régional alsacien? Vers une définition sociolinguistique», in TRUCHOT, C. et coll. (eds.) *Politiques linguistiques en Europe*, Champion-Slatkine.
BONNOT, J.-F. P. et PETEY-HACHE, Ph. (1985): «Conditionnement social et variabilité phonétique en français parlé de la région de Montbéliard», *Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard* 81 (108), 161-193.
BONNOT, J.-F. P. et SPA, J. J. (1988): «De la structure théorique de l'interlangue à l'apprentissage du français langue étrangère», *International Review of Applied Linguistics* 26 (1), 19-34.
BOTHOREL-WITZ, A., HUCK, D. et BONNOT, J.-F. P. (1992): «Variétés linguistiques en contact: ébauche d'un modèle variationnel pour l'Alsace», à paraître dans les Actes du 20^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Zürich.
BOURDIEU, P. (1982): *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

- BOURY, I. et BONNOT, J.-F. P. (1989): «Stratégies sociales et opérations cognitives: quelques remarques à propos de la fonction des pauses dans un modèle d'engrammation et d'exécution du discours», in LORENZO, R. (ed.) *Actes du 19^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Saint-Jacques de Compostelle, vol. 3, 397-403, La Corogne, Fondation Pedro Barrié de la Maza, Conde de Fenosa, 1992.
- BROWN, R. et GILMAN, A. (1960): «The pronouns of power and solidarity», in SEBEOK, T. (ed.) *Style in Language*, 253-276, Cambridge Mass, MIT Press.
- BUTTERWORTH, B. (1980): «Evidence from pauses in speech», in BUTTERWORTH, B. (ed.) *Language Production, 1: Speech and Talk*, Londres, Academic Press.
- BUTTERWORTH, B. (1982): «Speech errors: Old data in search of new theories», in CUTLER, A. (ed.) *Slips of the tongue and language production*, Berlin, Mouton.
- CAMPBELL, R., ROSEN, S., SOLIS-MACIAS, V. et WHITE, Th. (1991): «Stress in silent reading: effects of concurrent articulation on the detection of syllabic stress patterns in written words in English speakers», *Language and Cognitive Processes* 6 (1), 29-47.
- CARTON, F. (1982): «Les parlers ruraux de la région Nord-Picardie: situation sociolinguistique», *International Journal of the Sociology of Language* 29, 15-28.
- CHEVRIE-MULLER, C., BOUYER, J., LE NORMAND, M.-Th. et STIRNE, R. (1987): «Language testing of preschool children in a bilingual population (Alsace, France)», *School Psychology International* 8, 117-125.
- CLARK, H. H. et CLARK, E. (1977): *Psychology and Language. An introduction to Psycholinguistics*, New York, Harcourt Brace.
- DOISE, W. (1990): «Les représentations sociales», in GHIGLIONE, R., BONNET, C. et RICHARD, J.-F. (eds.) *Traité de Psychologie Cognitive 3: Cognition, Représentation, Communication*, 111-174, Paris, Dunod.
- DUEZ, D. (1982): «Silent and non silent pauses in three speech styles», *Language and Speech*, 11-29.
- EDWARDS, J. (1982): «Language attitudes and their implications among English speakers», in RYAN, E. et GILES, H. (eds.) *Attitudes Towards Language Variation*, 20-33, Londres, Edward Arnold.
- EDWARDS, J. et JACOBSEN, M. (1987): «Standard and regional standard speech: distinctions and similarities», *Language in Society* 16, 369-380.
- FLAMENT, C. (1987): «Pratiques et représentations sociales», in BEAUVOIS, J.-L., JOULE, R. V. et MONTEIL, J.-M. (eds.) *Perspectives cognitives et conduites sociales, 1: théories implicites et conflits cognitifs*, 143-150, Cousset, DelVal.
- FORD, M. (1982): «Sentence planning units: implications for the speaker's representation of meaningful relations underlying sentences», in BRESNAN, J. (ed.) *The Mental Representation of Grammatical Relations*, 797-827, Cambridge Mass, MIT Press.
- FORD, M. et HOLMES, V. M. (1978): «Planning units in sentence production», *Cognition*, 6, 35-53.
- FRAZER, T. C. (1983): «Sound change and social structure in a rural community», *Language in Society*, 12, 313-328.
- GARRETT, M. F. (1988): «Processes in language production», in NEWMAYER, F. J. (ed.) *Linguistics: the Cambridge Survey, III Language: Psychological and Biological Aspects*, 69-96, Cambridge, Cambridge University Press.
- GEILMAN, N. (1991): «Speech types, speech culture and their segmental correlates», *12^e Congrès International des Sciences Phonétiques*, 2, 206-209, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- GOLDMAN-EISLER, F. (1968): *Psycholinguistics: Experiments in Spontaneous Speech*, New York, Academic Press.
- GOOD, D. A. et BUTTERWORTH, B. (1980): «Hesitancy as a conversational resource: some methodological implications», in DECHERT, H. W. et RAUPACH, M. (eds.) *Temporal Variables in Speech*, 145-152, La Haye, Mouton.
- GOVAERT-GAUTHIER, S. (1979): «Attitudes de vingt-huit Montréalais francophones sur le français parlé au Québec, in THIBAUT, P. (ed.) *Le français parlé: études sociolinguistiques*, 145-152, Carbondale et Edmonton, Linguistic Research Inc.
- GREENE, J. O. et CAPPELLA, J. N. (1986): «Cognition and talk: the relationship of semantic units to temporal patterns of fluency in spontaneous speech», *Language and Speech*, 29 (2), 141-157.
- GROSJEAN, F. (1989): «Neurolinguists beware! The bilingual is not two monolinguals in one person», *Brain and Language* 36, 3-15.
- GROSJEAN, F. et DESCHAMPS, A. (1975): «Analyse contrastive des variables temporelles de l'anglais et du français: vitesse de parole et variables composantes, phénomènes d'hésitation», *Phonetica* 31, 144-184.
- HOLMES, V. M. (1988): «Hesitations and sentence planning», *Language and Cognitive Processes* 3 (4), 323-361.
- HUCK, D. et BOTHOREL-WITZ, A. (1990): «Sprachbewusstsein der Mundartsprecher im Elsass. Erste Ergebnisse und theoretische Überlegungen», *10^e Colloque des Dialectologues du Domaine Alemannique*, Freiburg im Breisgau, à paraître dans les actes.
- HUCK, D. et BOTHOREL-WITZ, A. (1992): «A propos du concept de 'dialecte' en situation plurilingue», in TRUCHOT, C. et coll. (eds.) *Politiques linguistiques en Europe*, Champion-Slatkine.
- KLEIBER, G. (1985): «Les raisons d'une carence ou Pour une étude contrastive français/alsacien», in *Le français en Alsace, Actes du Colloque de Mulhouse*, 1983, 37-49, Champion-Slatkine.
- LABOV, W. (1975): «Empirical foundations of linguistic theory», in AUSTERLITZ, R. (ed.) *The Scope of American Linguistics*, 77-134, Lisse, The Peter de Ridder Press.
- LABOV, W. (1976): *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- LABOV, W. (1978): *Le parler ordinaire: la langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis*, Paris, Minuit.
- LAMBERT, W. E., FRANKEL, H. et TUCKER, B. (1966): «Judging personality through speech: a French-Canadian example», *Journal of Communication*, 16 (4), 305-321.
- LÜDI, G. (1986): «Forms and functions of bilingual speech in pluricultural migrant communities in Switzerland», in FISHMAN, J. et coll. (eds.) *The Fergusonian Impact, 2: Sociolinguistics and the Sociology of Language*, 217-236, Amsterdam, Mouton de Gruyter.
- LÜDI, G. (1987): «Les marques transcodiques: regards nouveaux sur le bilinguisme», in LÜDI, G. (ed.) *Actes du 2^e Colloque sur le Bilinguisme*, 1984, Tübingen, Max Niemeyer.
- LÜDI, G. (1992): «Internal migrants in a multilingual country», *Multilingua* 11 (1), 45-73.
- MACLAY, H. et OSGOOD, C. E. (1959): «Hesitation phenomena in spontaneous English speech», *Word* 15, 19-44.
- MARKEL, N. (1990): «Speaking style as an expression of solidarity: words per pause», *Language in Society*, 19, 81-88.
- MATTHEIER, K. J. (1981/1983): «Sprachbewertungen im Kommunikationsprofil der Ortsgemeinschaft Erp», in BESCH, W. et coll. (eds.) *Sprachverhalten in ländlichen Gemeinden*, Berlin.
- MATTHEIER, K. J. (1987): «Alter, Generation, Sociolinguistics», 78-82, Berlin, de Gruyter.
- MÜNSTERMANN, H. (1989): «Dialect loss in Maastricht: attitudes, functions and structures», in DEPREZ, K. (ed.) *Language and Intergroup Relations in Flanders and in the Netherlands*, 99-128, Dordrecht, Foris.
- OBLE, L. K. (1984): «The neuropsychology of bilingualism», in CAPLAN, D., ROCH LECOURE, A. et SMITH, A. (eds.), *Biological Perspectives on Language*, 194-210, Cambridge Mass, MIT Press.
- PACCIA-COOPER, J. et COOPER, W. E. (1981): «The processing of phrase structures in speech production», in EIMAS, P. D. et MILLER, J. L. *Perspectives in the Study of Speech*, 31-336, Hillsdale, Erlbaum.
- PHILIPP, M. (1967): «La prononciation du français en Alsace», *La Linguistique*, (1), 63-74.
- POWER, M. J. (1986): «A technique for measuring processing load during speech production», *Journal of Psycholinguistic Research*, 15 (5), 371-382.
- RAUPACH, M. (1980): «Temporal variables in first and second language speech production», in DECHERT, W. M. et RAUPACH, M. (eds.) *Temporal Variables in Speech*, 263-270, La Haye, Mouton.

- REYNOLDS, A. et PAIVIO, A. (1968): «Cognitive and emotional determinants of speech», *Canadian Journal of Psychology* 22, 164-175.
- RICHARD, J.-F. (1987): «Les fonctions de stockage», in PIAGET, J., MOUNOUD, P. et BRONKART, J.-P. (eds.), *Psychologie, Encyclopédie de la Pléiade*, Paris, Gallimard.
- ROCHESTER, S. R. (1973): «The significance of pauses in spontaneous speech», *Journal of Psycholinguistic Research* 2 (1), 53-81.
- SAPIR, E.: «Sur les rapports entre l'anthropologie culturelle et la psychiatrie», *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 27, 1932. Repris in *Anthropologie*, 87-102, Paris. Minuit (Points sciences humaines).
- TRUDGILL, P. (1974): *The Social Differentiation of English in Norwich City*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ZATTORE, R. J. (1989): «On the representation of multiple languages in the brain: old problems and new directions», *Brain and Language* 36, 127-147.